



NOVEMBRE  
2022—n°234

# l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

## LA COMMUNE CHANGE DE PROFIL

Comme vous avez pu le remarquer, la commune a commencé les chantiers de ce mandat, poussière et bruit sont au rendez-vous, mais dans quelques mois tout cela sera terminé. Voici un petit aperçu de ces chantiers :



### AMENAGEMENT RUE D'AUVERGNE

Démolition de l'ancien jeu de boules terminée, prochaine étape démolition de la maison à l'angle de rue pour la future pharmacie



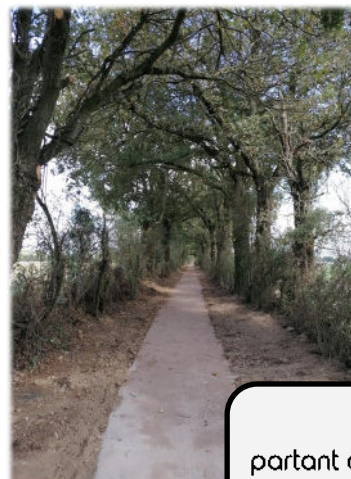
### MEDIATHEQUE

Les travaux se poursuivent



### PLACE NAULEAU

Les enrobés devraient intervenir prochainement



### CHEMIN AGRICOLE

partant de la route de la Boissière de Montaigu pour aller rejoindre la route de la Bruffière



## BOITES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Comme l'an dernier, les boîtes aux lettres pour le Père Noël seront installées dans la commune à partir du 15 novembre : l'une à La Mairie et l'autre à la supérette.



Alors, les enfants, pensez à écrire au Père-Noël et si vous voulez qu'il vous réponde notez bien **vos nom prénom et adresse**, le Père Noël vous connaît tous mais pas vos adresses !

## Naissances (21, 22)

- 07 septembre : RONCO Danis – 16 rue Jean Yole
- 27 septembre : PASQUIER Leïa – 29 Bis rue Jean Yole

## Décès (28, 29)

- 23 septembre : CHARRIER Jean – EHPAD « Les Bruyères » (86 ans)
- 11 octobre : GUINAUDEAU Raymonde – EHPAD « Les Bruyères » (95 ans)

## DECLARATION DE RUCHERS

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 01/09 et le 31/12) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession. A cette fin, un site de déclaration en ligne a été mis en place à l'adresse électronique suivante : « mes démarches.agriculture.gouv.fr ».

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, la déclaration peut être faite à l'aide du cerfa n°13995 à retirer en mairie le cas échéant.

## NOUVEL ARTISAN

M. Rémi CHERY s'installe comme carreleur sur la commune, il se fera un plaisir de répondre à vos projets de neuf ou de rénovation.

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à le contacter au 06.85.37.12.12 ou par mail à remi.chery1522@gmail.com

06.85.37.12.12

**Rémi CHERY E.I**  
Aménagement Intérieur  
▼ DEVIS GRATUIT  
**NEUF & RENOVATION**

Salle de Bain  
Buanderie  
Dressing  
WC

**Carreleur**  
Carrelage Faïence Ameublement en Placo/Bois

Contact

10 Rue Beauséjour  
85130 Les Landes Genusson  
06.85.37.12.12  
remi.chery1522@gmail.com

Rémi CHERY E.I  
Siret 91810199900012

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**  
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

**Horaires de la Mairie**

**Ouverture de la Mairie**  
lundi au vendredi de 10h à 12h  
Permanences téléphoniques  
02 51 91 62 77  
lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h45

<b>bibliothèque</b>	<b>agence postale</b>	<b>pluviométrie</b>
mardi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	lundi au samedi de 10h à 12h	Septembre 55 mm cumul année 2022 372,5mm



## RAPPEL DE PARUTION DANS L'ACTUALITE LANDAISE

### ECRIRE UN ARTICLE : COMMENT FAIRE ?

Si vous souhaitez faire paraître un article dans l'Actualité Landaise :

- Adressez le par mail impérativement **avant la date butoir** indiquée à la fin de chaque édition à l'adresse mail suivante :

\*stephane.caillet@leslandesgenusson.fr

\*emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr

- N'oubliez pas de joindre une photo ou l'affiche de l'évènement avec votre article à diffuser, ainsi que le logo de votre association. Parfois, l'affiche peut suffire sans texte complémentaire.

- Votre article doit faire **maximum 220 mots**. La commission en charge de la rédaction de l'Actualité Landaise se réserve le droit de vous faire rédiger un nouvel article ou de supprimer des mots.

- Si vous souhaitez faire paraître un article en Une, merci de le signaler plusieurs mois à l'avance afin que chacun puisse avoir sa place.

### CALENDRIER DE VOS MANIFESTATIONS

Par ailleurs, pensez à nous rappeler les dates de vos évènements chaque mois pour les inscrire dans l'**agenda et sur le site de la commune**.

Pensez également à nous transmettre des photos de vos manifestations passées. Elles pourraient faire l'objet d'une rétrospective en fin d'année et /ou la parution dans la rubrique « LE MOIS DERNIER ».

Ecrire un article :  
comment faire ?



### ENCARTAGE

Pour l'**encartage** du samedi matin, merci de signaler à la mairie si vous en avez prévu, car selon le nombre d'associations, nous pourrions vous informer du nombre de personnes nécessaires.

La parution de votre article s'effectuera en fonction de la place restante, de la date de votre manifestation et des choix prioritaires effectués par la commission.

**Nous tenions également à vous remercier pour votre participation chaque mois à la rédaction de l'Actualité Landaise.**

## RAPPEL POUR LA LOCATION DE MATERIEL

Le Comité des Fêtes propose du matériel et de la vaisselle en location, vous pouvez réserver votre matériel le lundi et le vendredi à 11h et à 18h30 au local du comité rue Ampère.

Et pour tout renseignement concernant la location vous pouvez contacter :

\*M. Paul MANDIN au 06.38.05.46.84

\*M. Christian HERVOUET au 06.45.35.94.74



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette manifestation se déroulera dans des conditions normales, la Covid même si elle est toujours présente, ne devrait pas perturber cette journée dédiée à la mémoire de nos soldats morts pour La France. A l'image de l'année précédente, nous souhaitons une participation importante de nos jeunes élèves et notamment ceux qui sont engagés dans le « Passeport du civisme », dans lequel le devoir de mémoire est un sujet très important.

Programme de la commémoration du 11 novembre :

- 9h15 = rassemblement sur la place devant les mâts
- 9h30 = levée des couleurs et remise de décorations
- 10h00 = cérémonie au monument aux morts au cimetière
- 10h30 = messe à l'église des Landes-Genusson
- 11h30 = vin d'honneur offert par la municipalité au Foyer Rural





## LES AIDES DE L'ANAH ÉVOLUENT EN 2022

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'Agence nationale de l'Habitat œuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2022 et le budget élargi.

### Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur [upenergie](#))

L'ANAH œuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc. L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière.

Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour les travaux et/ou [micro crédit \(gotoinvest\)](#) qu'ils doivent faire chez eux.

### Comment faire sa demande de subvention ANAH ?

Il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

### La prime à l'autoconsommation photovoltaïque

L'autoconsommation photovoltaïque ([beemenergy](#)) est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus), sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Les kits solaires en autoconsommation peuvent aussi se faire financer en partie par les chèques énergie (voir [guide](#))

### Se prémunir contre les fraudes

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage.

De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial - <https://france-renov.gouv.fr/fraudes>



## APPEL A LA VIGILANCE DES MINIONS NETTOYEURS

Nous sommes un petit groupe de bénévoles à ramasser tout ce que nous trouvons, en bordures des routes de notre commune.

Petite recommandation pour tous ceux qui prennent la direction de la déchetterie à St Martin des Tilleuls :

avant de quitter votre point de départ, merci de prendre vos dispositions en bâchant votre chargement, afin d'éviter que des plastiques, des cartons ou des isolants se retrouvent éparpillés sur les bas-côtés.

C'est un bon moyen pour participer à garder une nature plus propre et moins polluée.

Il serait bien également que ceux qui consomment des denrées dans leur voiture, gardent les emballages plastiques, les canettes aluminium ou en verre, ainsi que les paquets de cigarettes pour les mettre dans les poubelles.

Par avance, merci à toutes et tous d'apporter votre contribution pour la propreté de notre belle commune.

Pour les MINIONS, Jean-Claude Douillard



**Pour préserver notre environnement et notre cadre de vie, pensez à bâcher votre remorque avant de venir à la déchetterie !**





## BIBLIOTHEQUE MILLE ET UNE PAGES



### PRIX DES LECTEURS « 5 livres à lire, 1 à choisir »

#### Saison 2021-2022

Le 30/09 dernier, la soirée de clôture du prix des lecteurs 2021/2022 s'est déroulée à St Malo du Bois.

Nombre d'inscrits : 172 contre 143 et 115 ont voté contre 107 l'an passé

Le classement est :

- 1- American Dirt de Jeanine Cummins
- 2 - L'ami de Tiffany Tavernier
- 3 - Ce qu'il faut de nuit de Laurent Petitmangin
- 4 - L'enfant parfaite de Vanessa Bamberger
- 5 - L'enfant des tempêtes de Mélanie Guyard
- 6 - Blanc autour de Stéphane Fert

Au cours de cette soirée de partage entre lecteurs, un échange en visioconférence avec une auteure, Vanessa Bamberger était organisé. Celle-ci a parlé de son livre " L'enfant parfaite " traitant d'un sujet grave avec les fragilités de l'adolescence et cette génération sous pression. Ce moment est toujours apprécié des participants.

#### Saison 2022-2023

Au cours de cette même soirée, le lancement de ce nouveau Prix des lecteurs Saison 2022/2023 a eu lieu le 30 Septembre dernier.

Rappel : c'est un prix ouvert à tous les usagers adultes inscrits dans une des douze bibliothèques du Pays de Mortagne. Il propose la découverte de 5 livres sélectionnés par les bénévoles et salariées du réseau. Les lecteurs s'engagent à lire les 5 romans et à voter pour leur ouvrage préféré (date de fin : 9 septembre 2023).

Ci-dessous, LES TITRES DE LA SELECTION

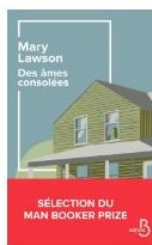
Les inscriptions ont déjà commencé ... Venez nous rejoindre.



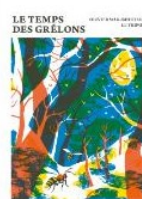
Avant que le monde ne se ferme  
d'Alain Mascaró



Blizzard  
de Marie Vingtras



Des âmes consolées  
de Mary Lawson



Le temps des grêlons  
d'Olivier Mak-Bouchard



Un autre bleu que le tien  
de Marjorie Tixier



## agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
11 novembre	COMMEMORATION	PLACE DE L'EGLISE	UNC
19 novembre	SOIREE A THEME	COMPLEXE SPORTIF	FCTL
26 novembre	SAMEDI DE LA PETITE ENFANCE	LA GODELINIERE	PAYS DE MORTAGNE
27 novembre	MARCHE DU TELETHON	CENTRE BOURG	COMITE DES FETES
3 décembre	SAINTE BARBE	LA GODELINIERE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



**LABORATOIRE**  
de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée

## Analyse des eaux de puits : Nouvelle période promotionnelle

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.



© Conseil départemental de la Vendée

Si vous buvez votre eau, des analyses régulières (au minimum tous les ans) sont fortement recommandées pour assurer une bonne qualité sanitaire.

**En novembre 2022, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE**

**66 € TTC au lieu de 88.01 € TTC**

*(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)*

**En complément, une option glyphosate est proposée (60 € TTC au lieu de 90 € TTC).**

L'analyse comportera le glyphosate, mais également l'AMPA, son produit de dégradation, et le glufosinate. Ces composés sont rémanents dans le milieu. Il s'agit de traceurs qui permettent de savoir si l'eau contient potentiellement d'autres pesticides. Le glyphosate provient généralement de l'utilisation du Round Up.

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- au laboratoire à La Roche-sur-Yon,
- mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie de Montaigu-Vendée	08 novembre 2022	11H30 à 13H00
Communauté de communes du Pays de Chantonnay	14 novembre 2022	11H30 à 13H00
Communauté de communes Fontenay Vendée	22 novembre 2022	11H30 à 13H00
Mairie de Challans	29 novembre 2022	11H30 à 13H00

**Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.**

**ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement**

**Renseignements : 02 28 85 79 79 ou [labo@vendee.fr](mailto:labo@vendee.fr)**

Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée  
Rond-point Georges Duval – CS 80802 – 85021 La Roche sur Yon

[labo@vendee.fr](mailto:labo@vendee.fr) – [laboratoire.vendee.fr](http://laboratoire.vendee.fr)



## TELETHON 2022

Le comité des fêtes organise cette année pour le Téléthon une marche le dimanche 27 novembre.

2 parcours seront proposés pour (re)découvrir la commune et soutenir le Téléthon.

Départ entre 9h et 11h, tarif : 5€ pour les adultes et gratuit pour les enfants.

Le café / brioche vous sera offert à l'arrivée.

Bar et huîtres à l'arrivée.

Venez nombreux soutenir le Téléthon !

## MANÈGE DE NOËL 2022

Vous pouvez déjà réserver votre date du 17/18 décembre pour le week-end d'ouverture de NOËL EN MANÈGE avec un marché de Noël et de nombreuses animations tout au long du week-end !



Le manège restera ensuite jusqu'au 30 décembre, il sera accessible gratuitement avec les tickets qui seront à récupérer chez les artisans et commerçants de la commune. Plus d'infos dans le prochain numéro de l'actualité landaise.

Pour les personnes qui souhaiteraient exposer au marché de Noël, n'hésitez pas à nous contacter rapidement par mail à [cdfleslandes@orange.fr](mailto:cdfleslandes@orange.fr)

## LES P'TITS LUTINS

L'association des P'tits Lutins organise des matinées d'éveil pour les enfants de 3 mois à leur scolarisation accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur(s) parent(s) le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 en période scolaire dans les locaux de la périscolaire (3 rue du stade).

Nouveauté cette année : les locaux ont été agrandis et nous disposons d'une grande salle toute neuve, lumineuse et adaptée aux tout-petits.

Le tarif annuel est de 30€ par enfant à partir de 6 mois.

Vous êtes ou serez bientôt parents ou assistant(e) maternel (le) sur la commune, alors n'hésitez pas à nous envoyer un mail ou nous appeler pour avoir plus de renseignements. Vous pourrez aussi venir nous rencontrer lors d'une matinée d'éveil.

Contact : Cathy GROLLEAU,

Tel : 06.37.32.47.89

Mail : [ptitslutins85@orange.fr](mailto:ptitslutins85@orange.fr)



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Résultats des collectes pour l'année 2022

- Jeudi 28 avril 2022 : 124 présentés pour 113 prélevés, 9 nouveaux

- Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 : 144 présentés pour 134 prélevés, 13 nouveaux

Calendrier cantonal pour l'année 2023



DATE	LIEUX
Mercredi 18 Janvier 2023	LA VERRIE Salle Henri-Victor Mallard
<b>Mardi 24 Janvier 2023</b>	<b>LES LANDES GENUSSON Salle de la Godelinière</b>
Mardi 21 Mars 2023	ST LAURENT SUR SEVRE La clé des Champs
Mercredi 29 Mars 2023	LA GAUBRETIERE Salle de Landebaudière
Vendredi 2 Juin 2023	CHAMBRETAUD Salle polyvalente
Lundi 5 Juin 2023	MORTAGNE Complexe sportif
Mardi 22 Août 2023	TIFFAUGES Salle polyvalente
Mardi 29 Août 2023	ST LAURENT SUR SEVRE La clé des Champs
Vendredi 3 Novembre 2023	LA GAUBRETIERE Salle de Landebaudière
<b>Jeudi 9 Novembre 2023</b>	<b>LES LANDES GENUSSON Salle de la Godelinière</b>



## PREPAREZ VOS FETES DE FIN D'ANNEES AVEC L'APEL

### Financement des voyages scolaires 2022-2023

L'APEL vous propose de vous faire plaisir pour ces fêtes de fin d'année !

L'ensemble des bénéfices servira à financer les sorties scolaires des enfants : classe de neige pour les classes de CMI/CM2 et sortie à Terra Botanica pour les classes jusqu'au CE2.



**Sapins vendéens**

Les sapins en provenance d'Essarts en Bocage seront livrés à l'école le 1er week-end de décembre.

Pour commander, rdv en ligne sur Hello Asso:



<https://www.helloasso.com/associations/apel-saint-raphael/boutiques/vente-de-sapins-de-noel>

**Commandes possibles jusqu'au 04/11**

*Merci*



### Chocolats

Cette année, vous pourrez éveiller vos papilles avec les chocolats « Alex et Olivier » fabriqués en France.

Pour commander, c'est très simple !  
RDV en ligne sur [asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr)  
Code d'accès : SNTHPH



**Commandes possibles jusqu'au 07/11**

## CALENDRIER DES POMPIERS 2023

Dans le cadre de la communication faite par la commune sur la prévention des démarcheurs à domicile, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous informe que la distribution des calendriers débutera vers le 1<sup>er</sup> novembre et jusqu'à la fin de l'année.

Afin d'accueillir les pompiers des Landes et non des usurpateurs, sachez que les collègues se présentent toujours en tenue et n'hésitez pas à demander la présentation de notre carte d'amicaliste de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Également, il faut noter que l'ensemble des pompiers du centre sont présents sur la photo de groupe et le calendrier est personnalisé au nom de la commune, vous pourrez ainsi aisément le reconnaître.

L'Amicale des sapeurs pompiers vous invite à la soirée dansante le samedi 3 décembre à partir de 21h30 à la Godelinière qui aura lieu à l'occasion de la Ste Barbe.

Merci pour votre chaleureux accueil.



**SAPEURS POMPIERS**  
LES LANDES GENUSSON





## SOIREE COUPE DU MONDE

Le FCTL vous donne RDV pour sa soirée à thème le SAMEDI 19 NOVEMBRE aux Landes-Genusson

Après plusieurs semaines de préparation, agrémentées de séances d'entraînement, de matchs amicaux pour certains, de matchs de coupe pour d'autres, et de beaucoup de sueur pour tout le monde, le championnat a repris depuis le 18/09 pour les joueurs du Football Club Tiffauges Les Landes. Petits et grands ont désormais eu plaisir à endosser leurs nouvelles couleurs et à rencontrer leurs nouveaux coéquipiers.

Fabrice Geindreau et Eric Bossard, les entraîneurs de la catégorie seniors, ont donc ainsi pu se familiariser avec l'ensemble des joueurs afin de bâtir des équipes soudées et motivées, et des séances d'entraînement adaptées.

Si 2022 marque le départ de notre nouveau club, 2022 est aussi synonyme de coupe du Monde.

Cette année, elle sera exceptionnellement jouée en hiver.

Si vous craignez d'avoir froid pour encourager les bleus à cette saison, et si vous doutez de vos capacités physiques et vocales pour chanter et danser au rythme de l'équipe de France,

### Le FCTL est là pour vous y préparer !

Nous vous invitons à nous rejoindre le SAMEDI 19 NOVEMBRE à la salle omnisport des Landes pour une soirée festive sur le thème de la coupe du monde.

Au programme : apéritif animé, repas chaud et soirée dansante, avec comme dress code un accessoire en rapport avec la Coupe du Monde !

Réservez votre soirée **avant le 6 NOVEMBRE 2022** : sur le site HelloAsso via le QR code ou directement en déposant votre inscription et règlement (à l'ordre du FCTL) :

- au bar l'Art 7 (Les Landes),
- à la superette Proxi (Tiffauges)
- ou chez Sophie Defontaine – 9 rue Pierre de Coubertin – Les Landes G



## TOUT POUR MA POMME

Le **Collectif Terre d'Actions** du Pays de Mortagne a le plaisir de vous inviter à une soirée « **Théâtre Forum** ».

Venez voir les acteurs mettre en scène nos questions environnementales et écologiques du quotidien ; et pourquoi pas, devenez spect'acteurs !

Deux dates sont proposées, à 20h30, le vendredi 18 novembre à la salle de la Godelinière aux Landes-Genusson, ou le vendredi 25 novembre à la Salle de l'Îlot à St Laurent-sur-Sèvre.

Entrée libre. ([www.terredactions.fr](http://www.terredactions.fr))



## ANIMATION ENFANCE FAMILLE

Le samedi 26 novembre, à la Godelinière, de 9h30 à 13h, la Communauté de Communes du Pays de Mortagne vous invite à fêter les 30 ans des Animations Enfance Famille. Des animations vous seront proposées : spectacle, danse, ateliers, espace parents, espace moteur... et grand goûter.





© Benjamin Bonamy



Le 1<sup>er</sup> octobre  
CROSS  
DÉPARTEMENTAL  
DES SAPEURS



© Benjamin Bonamy



Le 27 septembre,  
dans le cadre du déplacement solidaire, les  
chauffeurs bénévoles ont bénéficié de  
démonstrations et conseils sur les gestes de  
transfert et postures par Yoann LACIRE,  
ergothérapeute



Le 6 octobre,  
LES BEBES LECTEURS  
organisés par le réseau des bibliothèques du  
Pays de Mortagne





Le 15 Octobre,  
TOURNOI BOULES - PALETS  
organisé par l'Espoir Landais



Le 21 Octobre,  
DISTRIBUTION DE GILETS DE  
SECURITE AUX ENFANTS DE L'ECOLE



Le 21 octobre,  
REMISE DU PASSEPORT DU CIVISME  
2<sup>de</sup> édition





# EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2022

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, DESFONTAINES, GABORIEAU, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN, ;  
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Absent excusé : Mme GALAIS, Mme EMSSENS donne pouvoir à Mme POUPLAIN

*Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 3 novembre 2022*

## EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 24 et 26 rue d'Anjou, cadastré section AB n°731, 1037 et 730 d'une superficie totale de 629 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 7 rue Jules Verne cadastré section D n°1177 d'une superficie totale de 595 m<sup>2</sup>
- l'immeuble situé 22 rue de la Garenne cadastré section D n° 1057 d'une superficie totale de 720 m<sup>2</sup>

## MODIFICATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE – INTÉGRATION DE VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que par délibération 2019-054 du 7 mars 2019 la Commune a modifié le tableau de classement de voirie communale. Ledit tableau recense l'ensemble des voiries affectées à la circulation publique. Ainsi en 2019 avaient été recensées 61.009 mètres linéaires.

Il convient de mettre à jour ledit tableau, à savoir :

- L'intégration des voiries du lotissement de la Métairie pour 290 mètres linéaires (rues des Ormeaux, des Chênes et des Tilleuls).
- La réalisation du chemin agricole opérant la jonction entre la route de la Boissière de Montaigu et la route de la Bruffière pour 1.293 mètres linéaires,
- Les quartiers des oiseaux 2 et 3 (lotissements) pour 854 ml,
- Le parking du foyer rural : 34 ml
- Parking rue d'Auvergne : 205 ml
- Parking de la Godelinière : 267,76 ml
- Parking place Nauleau : 187 ml
- Parking covoiturage du stade : 34,64 ml

L'ensemble de ces opérations représente une adjonction de 3 km et 165,40 mètres linéaires soit une voirie globale portée à 64 kilomètres et 174,40 mètres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées le Conseil Municipal approuve la modification du linéaire de voirie.

## FINANCEMENT BANCAIRE – AUTORISATION D'EMPRUNT – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire rappelle que nos emprunts sont faibles et que la dette est inférieure à une année de capacité d'autofinancement. Toutefois, nous avons entrepris de nombreux chantiers souvent subventionnés et dans les deux prochaines années nous aurons recours à l'emprunt pour finaliser leur financement. Nous constatons que la conjoncture est difficile et que les taux d'intérêts augmentent tous les mois, il est donc proposé d'identifier les besoins des années à venir et de consulter les banques dans le but de bloquer le taux pour des débloques sur les 18 mois à venir.

propose au Conseil Municipal de solliciter différents prêts d'un montant global de 3.000.000 euros auprès de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE, laquelle ayant formulé l'offre la plus économiquement favorable après mise en concurrence, à savoir :

Budget principal :

\*2.000.000 € sur 20 ans

Budgets annexes : \* 240.000 € sur 20 ans – pour la rénovation du 10 rue de Gaulle – budget annexe locatifs commerciaux

\* 80.000 € sur 20 ans – pour la rénovation de la station-service

\* 200.000 € sur 25 ans – pour l'extension de la maison de santé

\* 480.000 € sur 20 ans pour le budget annexe locatifs habitat

Après avoir délibéré à bulletin secret, sur le financement et sur les propositions faites par l'organisme prêteur sollicité, le Conseil Municipal à l'unanimité, 16 voix pour et 1 abstention **DÉCIDE** de souscrire lesdits prêts à la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE.

## DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉTAT AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Département de la Vendée, en charge de l'attribution et du versement des subventions liées aux amendes de police, qu'une enveloppe de crédits sera ouverte pour l'année 2023. Il est possible de prétendre à ces crédits pour 2023 en déposant dès à présent une demande de subventionnement pour des travaux liés à la sécurité routière notamment, sur une enveloppe maximale de 50.000 €. Une subvention de 10.000 € serait admissible.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention et autorise Monsieur le Maire à déposer toutes pièces y afférent.